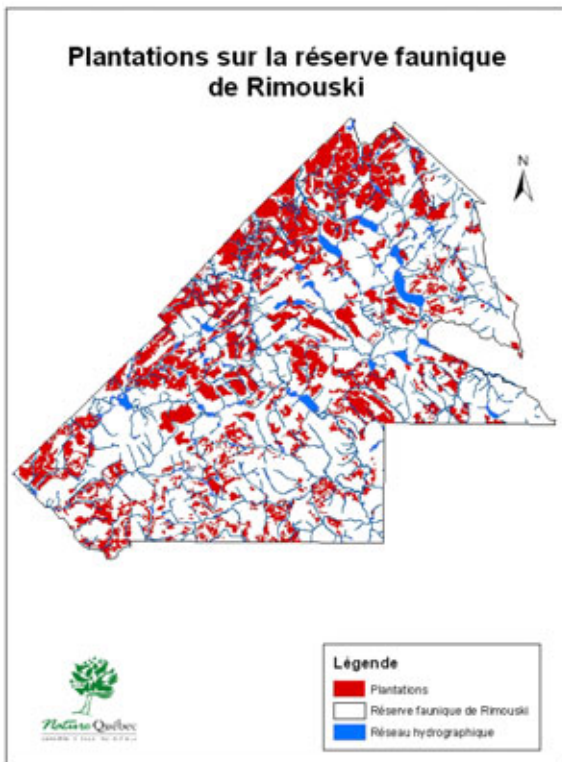

DOSSIER NOIR DE LA RÉSERVE FAUNIQUE DE RIMOUSKI

UNE FORESTERIE QUI DÉGRADE LES HABITATS FAUNIQUES

Octobre 2008



LA RÉSERVE FAUNIQUE DE RIMOUSKI



La transformation des forêts naturelles en forêts artificielles constitue la plus grande menace à la conservation de la biodiversité des forêts au Québec. C'est pour cette raison que le système de certification forestière du Forest Stewardship Council (FSC) ne certifie pas une telle pratique.

Or, c'est exactement ce que permet le MRNF dans la réserve faunique de Rimouski. L'industrie forestière s'est engagée dans un vaste processus de conversion de la riche forêt mélangée naturelle en une grande monoculture artificielle. En 2008, c'est près de 30 % de la forêt naturelle qui a été transformée en plantations monospécifiques d'épinette noire ou blanche, deux essences forestières qui ne sont pas utilisées ni par l'original ni par la gélinotte huppée, les deux espèces vedettes de cette réserve. Chaque année, l'industrie convertit les deux tiers de ses coupes en monocultures. Et ce programme vient d'être renouvelé pour un autre 5 ans. Les pratiques forestières adoptées par l'industrie forestière dégradent profondément les habitats fauniques de la réserve de Rimouski.

PERTE DE BIODIVERSITÉ

Le remplacement de forêts mélangées par des monocultures d'épinette entraîne des pertes significatives de biodiversité tant au niveau faunique que floristique. Des recherches récentes au Nouveau-Brunswick dans des conditions similaires à celles du bas Saint-Laurent, confirment cette problématique et remettent en question les pratiques de reboisement telles que celles utilisées actuellement au Québec (Betts *et al.*, 2005).

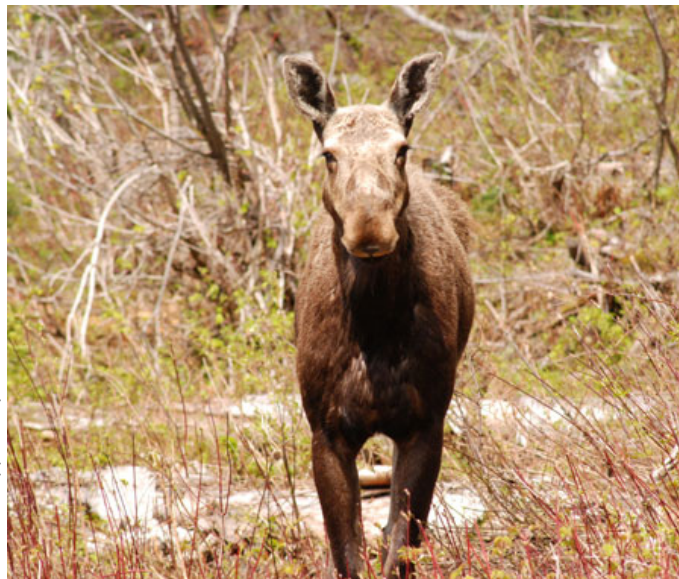


Wikipédia, paruline à poitrine bâte mâle

UN NON RESPECT DES POLITIQUES GOUVERNEMENTALES

Malgré la vocation de conservation que leur confère la *Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune*, les réserves fauniques du Québec ne bénéficient d'aucune mesure de protection particulière. Bien que ces territoires soient clairement voués à la protection de la faune, cette vocation de conservation n'est pas reconnue par le régime forestier du Québec. Aucune disposition de la *Loi sur les forêts* n'encadre cet objectif, d'où les abus que l'on constate dans la réserve faunique de Rimouski.

Ce qui est le plus surprenant dans la situation actuelle, c'est que le ministère responsable de l'application de la *Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune*, donc de la sauvegarde et de la valorisation des réserves fauniques, est celui qui a approuvé une stratégie forestière qui à long terme détruit et met en péril la viabilité écologique d'un territoire dont il a la garde. De toute évidence, l'intégration du secteur faune au ministère des Ressources naturelles n'a pas assuré une gestion intégrée des ressources dans la réserve faunique de Rimouski. De plus, ce programme n'est pas conforme aux politiques même du MRNF qui préconise un aménagement écosystémique des forêts. La stratégie de conversion des forêts naturelles qu'il approuve est contraire à la Stratégie de protection des forêts adoptée par le gouvernement du Québec en 1994 à la suite des audiences publiques du BAPE. Le développement durable d'une réserve faunique est conditionnel au maintien de la qualité des habitats fauniques.



© Jean-Philippe Guay

DÉGRADATION DE L'HABITAT DE LA GÉLINOTTE HUPPÉE (PERDRIX)

Les plantations d'épinette créent des habitats défavorables à la gélinotte huppée. La réduction importante des feuillus rend la forêt beaucoup moins propice à l'élevage des jeunes gélinottes en terme d'abri et de source de nourriture (Bélanger, 2000; Gullion et Alm, 1983). Alors qu'un bon aménagement intégré faune-forêt devrait viser à maintenir la densité et le caractère mélangé de la forêt naturelle retrouvée dans la réserve de Rimouski (Giroux *et al.*, 2007), c'est exactement le contraire qui est fait.

DÉGRADATION DE L'HABITAT DE L'ORIGNAL

Pour faire ses reboisements, l'industrie utilise des pratiques sylvicoles radicales qui éliminent la majorité des essences naturelles. Il s'agit notamment du scalpage de l'humus avec des pelles-râteaux. Cette façon de faire élimine 80 % de la végétation utilisée par l'orignal pour s'alimenter (Faune-Experts, 2007). Les experts reconnaissent que ce type de reboisement érode la capacité de support du milieu pour l'orignal. La recherche a bien démontré que ce sont les essences feuillues qui sont à la base de la capacité de support du milieu (Crête, 1989). Par contre, les épinettes ne sont jamais utilisées par l'orignal pour s'alimenter (Thompson *et al.*, 1992).



René Le Bourdais, © Le Québec en images, CCDMD

RÉFÉRENCES SCIENTIFIQUES

- Bélanger, G. 2000. *Impacts des éclaircies précommerciales sur l'habitat d'élevage de la gélinotte huppée et du tétras du Canada*. Société de la faune et des parcs du Québec, 43 p.
- Betts, M. G. et al. 2005. Plantations and biodiversity: a comment on the debate in New Brunswick. *Forestry Chronicle* 81: 265-269.
- Crête, M. 1989. Approximation of K carrying capacity for moose in eastern Quebec. *Revue canadienne de zoologie* 67: 373-380.
- Giroux, W. P. Blanchette, J.-C. Bourgeois et G. Cabana, 2007. Ruffed grouse brood habitat use in mixed softwood-hardwood nordic-temperate forests, Quebec, Canada. *Journal of Wildlife Management* 71: 87-95.
- Gullion, G. W. et A.A. Alm, 1983. Forest management and ruffed grouse populations in a Minnesota coniferous forest. *Journal of Forestry* 529-536.
- Thompson, I.D.; Curran, W.J.; Hancock, J.A. et Butler, C.E. 1992. Influence of moose browsing on successional forest growth on black spruce sites in Newfoundland. *Forest Ecology and Management* 47: 29 – 37



© Jean-Philippe Guay